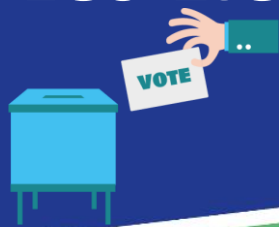


Les Elections arrivent !!!



ELECTIONS PROFESSIONNELLES #3



VOS AIDES VACANCES ADULTES :



Vos représentants CFE-CGC ont tenu leurs promesses de campagne en mettant en place des actions concrètes en faveur des salariés de Sochaux, Belchamp et Bessoncourt, afin d'améliorer leur pouvoir d'achat.

Chèques vacances :

Nous avons revalorisé le montant des Chèques Vacances et augmenté la contribution du CSE pour tous en optimisant le nombre de tranches.

Cette opération permet de simplifier le dispositif et d'augmenter votre pouvoir d'achat, avec une aide revalorisée de l'ordre de **40%**, soit un gain moyen de **60 €** par exemple.

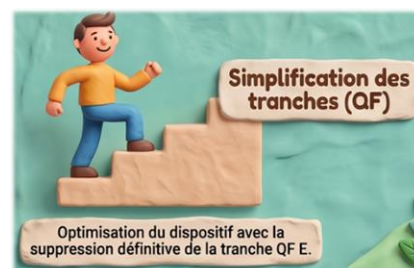


Chèques-Vacances ANCV	Q F A	Q F B	Q F C	Q F D	Q F E
Participation du CSE en 2022 pour un montant total de 320 €	225 €	216 €	180 €	144 €	135 €
Evolution en début de mandature Participation du CSE en 2026 pour un montant total de 380 €	275 €	242 €	209 €	187 €	

Afin de permettre au plus grand nombre d'entre vous d'accéder aux chèques-vacances, vos élus CFE-CGC ont pensé à vous. Désormais, vous pouvez effectuer votre demande de chèques-vacances jusqu'au **31 janvier de l'année suivante**.

Aides vacances sur factures chez un partenaire agréé :

En supprimant le quotient E, vos élus CFE-CGC ont amélioré vos remboursements journaliers si vous choisissez cette formule.



Q F A	Q F B	Q F C	Q F D
25 € par jour soit 375 € maxi	22 € par jour soit 330 € maxi	19 € par jour soit 285 € maxi	17 € par jour soit 255 € maxi

 L'aide CSE s'applique sur 70 % maximum du montant payé. Elle est comptabilisée selon le nombre de jours (15 maxi sur l'année).

 Vos factures au nom du salarié ou de son conjoint déclaré les locations ou transport pour un enfant seul n'entrent pas dans le cadre de l'aide vacances Famille.

 Vos factures rédigées en français ou traduites par un traducteur juré contactez-nous avant toute traduction pour s'assurer que votre séjour remplit bien les critères d'attribution.

De nouveaux partenaires agréés

Lors de ses tours de terrain, la CFE-CGC a entendu vos demandes et a mis en place de nouveaux partenaires pour vos vacances :

-  AirBnB
-  Cap Fun
-  Hôtel Kiriad

 En complément des partenaires historiques...



Depuis 2023, vos élus CFE-CGC vous offrent une nouvelle prestation, en remboursant vos titres de transport Aller/Retour. N'hésitez plus ! Si lors de vos vacances vous prenez :

- L'avion
- Le train
- Le bateau
- Un camping-car
- Un van aménagé
-



Vos élus sont garants des règles :

-  L'URSSAF nous a obligé à demander des factures en français, sinon le CSE aurait payé une amende.
-  Pour les cartes cadeaux (FNAC DARTY, IKEA, Super et Hyper U, Leclerc...), vos élus CFE-CGC ont porté une réclamation à l'URSSAF, nous avons eu gain de cause ! Vous pouvez de nouveau acheter les cartes à prix réduit.

Acteur de l'évolution des outils numériques

Le site internet et l'appli mobile ont évolué afin d'avoir plus d'informations et mieux voir la différence entre la boutique Swizy et les autres prestations du CSE.

Et pour l'accompagnement des outils, vos élus ont proposé des webinaires pour vous accompagner lors de ces modifications ainsi que des documentations disponibles auprès des permanents du CSE.



Site de
SOCHAUX
BELCHAMP

**VOTRE AVENIR, C'EST VOTRE VOIX.
EN DECEMBRE, VOTEZ CFE-CGC !**